

## Compte Rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 26 Février 2019

### Présents :

Etienne HAÏ, Nathalie CREPIN, Claudine RENAUD, Marie-Claude RICHARD, Solange HERAULT, Didier BASSET, Alexandre LEMARIÉ, Gilbert MARINEL, Mikaël PHILIPPOT

### Absents excusés :

Mickaële RENARD

### Absents :

Dominique BRISSON  
Jean-Marc POIGNANT  
Martial QUETTE

La séance débute à 19 h 00

Marie-Claude RICHARD est nommée secrétaire.

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 19 Décembre 2018
- Participation Protection Sociale des agents
- Contrat employé communal
- DETR 2019
- Point sur travaux en cours
- Questions diverses

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 DECEMBRE 2018

#### PARTICIPATION PROTECTION SOCIALE DES AGENTS (DEL 2019 01)

Monsieur Le Maire explique que la collectivité peut participer mensuellement au financement de la protection sociale des agents au titre du maintien de salaire.

Le Comité Technique y a été favorable le 21 janvier 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** une participation mensuelle au titre du maintien de salaire aux agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Pour 9**

#### DETR 2019: AMENAGEMENT D'UN CHEMIN PIETONNIER ROUTE DE BUIRE (DEL 2019 02)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait de la commune de déposer une demande de DETR 2019 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux concernant l'aménagement piétonnier Route de Buire, l'un dont le coût prévisionnel s'élève à **152 325, 00 € HT**.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le projet et **SOLLICITE** de l'état une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux entre 25% et 45%, **APPROUVE** le plan de financement annexé, **AUTORISE** le Maire à établir et signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération, **PRECISE** que le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal

**Pour 9**

## **DETR 2019 : AMENAGEMENT D'UNE ECLUSE ET SECURISATION DE L'ABRI BUS ROUTE DE BUIRE (DEL 2019 03)**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait de la commune de déposer une demande de DETR 2019 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de sécurité concernant l'Aménagement d'une écluse et sécurisation de l'Abri Bus Route de Buire dont le coût total prévisionnel des éléments de sécurité du projet s'élève à **36 319, 00 € HT**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le projet, **SOLLICITE** de l'état une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux entre 25% et 45%, **APPROUVE** le plan de financement annexé, **AUTORISE** le Maire à établir et signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération, **PRECISE** que le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

**Pour : 9**

## **CONTRAT EMPLOYE COMMUNAL : RENOUELEMENT (DEL 2019 04)**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le contrat de l'employé communal Jacques BRETON se termine le 31 mars 2019. Le renouvellement est possible en contrat aidé P.E.C. pour une durée d'un an renouvelable une fois par l'intermédiaire de l'organisme CAP EMPLOI.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTTE** le renouvellement du contrat de Jacques BRETON pour un contrat P.E.C.

**Pour 9**

## **CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DU TRAVAIL : RENOUELEMENT (DEL 2019 05)**

Conformément à l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive. La convention existante prend fin le 31 décembre 2018. Monsieur le maire propose à l'assemblée de renouveler la convention au service de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de Prévention et Santé au travail et autorise le Maire à signer la convention de renouvellement d'adhésion.

**Pour 9**

## **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

- Micro crèche : Après avoir visionné plusieurs projets, il est décidé de recontacter M Houdry de la Société PLURIAL.
- Construction d'une salle de classe : Il est décidé de recontacter l'architecte pour une nouvelle disposition du projet.

## QUESTIONS DIVERSES

Une demande a été faite pour simplifier l'accès à la salle des fêtes sans état des lieux, Le conseil se prononce contre cette demande.

Des actes d'incivilité ont été constatés dans le village sur les panneaux de signalisation. Le panneau d'entrée d'agglomération côté Château-Thierry a été dérobé et d'autres panneaux dans le village ont été vandalisés. Une plainte à la gendarmerie va être déposée.

Une consultation publique concernant l'usine de méthanisation aura lieu du 15 mars au 11 avril 2019, le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

### **Agenda :**

Conseil d'école : 12 mars

Loto : 16 mars

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Vu par nous, Etienne HAY, Maire de la commune d'Epoux-Bézu, pour être affiché le 11 mars 2019

A Epoux-Bézu, le 8 mars 2019  
Le Maire, Etienne HAY

